



# Ensemble, revendiquons l'urgence d'augmenter nos salaires, pas notre âge de départ à la retraite !

## Ensemble, exigeons :

- ▶ Le retrait de la réforme des retraites ;
- ▶ La prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire des 6 derniers mois ;
- ▶ L'augmentation immédiate des salaires : +192 sous forme de CTI dit « Prime Ségur » pour tous les agent·es travaillant dans le secteur social, médico-social, de l'animation et du technique de la Fonction publique territoriale ;
- ▶ La revalorisation des grilles indiciaires, le dégel et le rattrapage de la valeur du point d'indice d'au moins 10% , à l'image de ce qu'ont gagné en mars dernier les fonctionnaires en Allemagne
- ▶ La mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation, à l'image des rémunérations indexées sur l'inflation pour les fonctionnaires belges ;
- ▶ L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications de nos métiers ;
- ▶ Une stricte égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;
- ▶ La baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaires ;
- ▶ L'abrogation de la Loi de transformation de la fonction publique.

Depuis la mise en œuvre du Complément de Traitement Indiciaire pour les professionnels du secteur social et médico-social, partout la colère monte dans les services et les mobilisations se multiplient pour exiger l'octroi des dispositions du SÉGUR pour TOUTES et TOUS !

Avec la mise en œuvre du projet de réforme des retraites, le gouvernement a franchi un pas de plus dans la casse des acquis et cela vient s'ajouter à la colère des professionnels, qui n'en peuvent plus de voir leurs droits bafoués de cette manière, par la force et le déni de démocratie, avec l'utilisation du 49.3 et les violences policières à l'encontre des manifestants.

**Pour la CGT, il est inacceptable que les inégalités et les pertes de rémunération perdurent !**

Car en augmentant les salaires de toutes et tous, c'est aussi, les cotisations aux caisses de retraites qui augmentent et donc qui viennent réduire la mise en danger de notre système. Car en augmentant immédiatement les salaires c'est le pouvoir d'achat des français qui augmente et qui vient limiter la frénésie de l'inflation actuellement subie.

**C'est pourquoi, pour la CGT, il est urgent de stopper l'absence d'égalité de traitement dans l'attribution des dispositions du SÉGUR.**

La CGT du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'associe au préavis de grève national déposé par la Fédération CGT des Services Publics sur cette journée. Dans notre Département, La filière administrative des catégories A, B et C exerçant ses missions au sein des MDS, des pôles d'insertion, des pôles enfance, de la Maison des adolescents, du SMAPE, du SAF, du CPEF, du CLAT, du Ceggid, de la CRIP, du CMPP, du SMP, les assistants familiaux, les personnels médicaux et sociaux du SMP, de la crèche départementale et du Service social du personnel revendiquent l'attribution du CTI (ou de son équivalent pour les personnels qui ne bénéficient pas d'un traitement indiciaire).

**Au-delà des actions menées au sein de notre collectivité il est essentiel de participer à ce mouvement national afin de pouvoir faire avancer nos revendications ! Toutes et tous en grève le 23 mai !**

**Retrouvons-nous pour faire entendre notre voix  
mardi 23 mai 2023 à 10H30 devant la Préfecture.**

Notre Syndicat a demandé à ce qu'une délégation soit reçue en Préfecture.